

**Conseil Municipal du 30 janvier 2013**

**Compte-rendu.**

**Conseillers Municipaux** : Effectif : 39 ; Présents : 31 ; Pouvoirs : 8 ;

**L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 30 JANVIER, A DIX HUIT HEURES**, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE MME GENEVIEVE MOY, 1<sup>ER</sup> ADJOINT, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 22 JANVIER 2013.

**ETAIENT PRESENTS** : MMES, MM. MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, SIMON Chantal, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, JOUANDON Laurence, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, JOURNAUD Laurent Xavier, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : LE DISSES Eric à MOY Geneviève, GUIOT Robert à SIMON Chantal, MATTEONI Guy à LE BORGNE Yves, AGULLO Pascal à ROCCARO Lorenzo, POUET Paule à COLIN Patricia, PALMASI Sandrine à PUECHEGUT Emmanuelle, LOPEZ Xavier à SUCCAMIELE Nathalie, VENDRAME Richard à PONTOUS Guy.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Grégory PANAGOUDIS

**Ouverture de la séance : 18H04**

- En l'absence de Monsieur Le Maire, Madame Geneviève MOY préside la séance.
- Elle constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Elle donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.
- Le conseil désigne Monsieur Grégory PANAGOUDIS en qualité de secrétaire de séance.
- Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 19 décembre 2012 :

N°S DATE	OBJETS
454 21/12	<b>SJRA</b> : COLONIE DE VACANCES DE LA FARE EN CHAMPSAUR. TRANSPORTS D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS.
455 21/12	<b>HABITAT / LOGEMENT</b> : REGULARISATION DES CHARGES LOCATIVES APPARTEMENTS COMMUNAUX DU PARC ST GEORGES PERIODE DU 1 <sup>ER</sup> OCTOBRE 2010 AU 30 SEPTEMBRE 2011.

<b>456</b> <b>21/12</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE L'ANCIENNE ECOLE A. CAMUS A L'ASSOCIATION EPPF.
<b>457</b> <b>21/12</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « MAGIC FIESTAS ».
<b>458</b> <b>21/12</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ECOLE REGIONALE D'ART DRAMATIQUE (ERAD).
<b>459</b> <b>21/12</b>	<b>ESPACE ST EXUPERY</b> : CONTRAT DE PRESTATIONS AVEC L'ASSOCIATION LES BALLOONETTES POUR LES ANIMATIONS DES 1 <sup>ER</sup> , 9, 15, 21, 22 et 23 DECEMBRE 2012.
<b>460</b> <b>26/12</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION APAEM.
<b>461</b> <b>27/12</b>	<b>SERVICE ASSEMBLEES</b> INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES / GUICHET FAMILLES MODIFICATIF.
<b>462</b> <b>27/12</b>	<b>S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL A LA MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE.
<b>463</b> <b>27/12</b>	<b>D.R.H. / FORMATION</b> FORMATION GENERALE BAFD MELLE EVE BERENGUER.
<b>464</b> <b>27/12</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> SALON DU MARIAGE LES 5 ET 6 JANVIER 2013 A L'ESPACE SAINT EXUPERY. CONVENTION AVEC L'OFFICE DE TOURISME.
<b>465</b> <b>27/12</b>	<b>SERVICE ASSEMBLEES</b> INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES / GUICHET FAMILLES MODIFICATIF : INTEGRATION STRUCTURES PETITE ENFANCE.
<b>466</b> <b>27/12</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> ANIMATION MUSICALE DEAMBULATOIRE LES BOUTENTRAINS NIMOIS LE 15 DECEMBRE 2012 COURS MIRABEAU CENTRE VILLE.
<b>467</b> <b>27/12</b>	<b>ESPACE SAINT EXUPERY</b> ANIMATION MUSICALE DEAMBULATOIRE LES BOUTENTRAINS NIMOIS LE 1 <sup>ER</sup> DECEMBRE 2012 COURS MIRABEAU CENTRE VILLE.
<b>468</b> <b>27/12</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°4 : ELECTRICITE.
<b>469</b> <b>27/12</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°2 : SERRURERIE/FERRONNERIE.
<b>470</b> <b>27/12</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°6 : ALARMES INCENDIE-INTRUSION.
<b>471</b> <b>28/12</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> PRESTATIONS DE TRAITEUR BUFFET DINATOIRE POUR LA CEREMONIE DES VŒUX A LA POPULATION. LOT N°1.
<b>472</b> <b>28/12</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> PRESTATIONS DE TRAITEUR BUFFET DINATOIRE POUR LA CEREMONIE DES VŒUX AU PERSONNEL. LOT N°2.
<b>473</b> <b>3/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « PRELUDE INSTITUT ».
<b>474</b> <b>3/01</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> SERVICE ELAGAGE ABATTAGE ARBRES ET TRAVAUX DE DEBROUILLAGE.

<b>475</b> <b>3/01</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> ACHAT DE PRODUITS DE TRAITEMENT POUR LES PISCINES MUNICIPALES.
<b>476</b> <b>3/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION MARIGNANAISE DE YOGA.
<b>477</b> <b>3/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A L'ASSOCIATION 1 <sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE.
<b>478</b> <b>3/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION 1 <sup>ère</sup> COMPAGNIE D'ARC MARIGNANE.
<b>479</b> <b>4/01</b>	<b>FINANCES/GUICHET FAMILLES</b> MODIFICATION DES TARIFS DU CENTRE D'ANIMATION SPORTIF.
<b>480</b> <b>15/01</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> EVACUATION ET TRAITEMENT DES ALGUES – PLAGE DU JAI.
<b>481</b> <b>15/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°1 / PEINTURE.
<b>482</b> <b>15/01</b>	<b>MARCHES PUBLICS</b> PRESTATIONS DE SERVICE – SON, ECLAIRAGE, VIDEO ET STRUCTURE.
<b>483</b> <b>21/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT CI APRES DENOMMEE A.D.I.L.
<b>484</b> <b>21/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°3 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE.
<b>485</b> <b>21/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°9 : VITRERIE.
<b>486</b> <b>21/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°8 : MACONNERIE.
<b>487</b> <b>21/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°7 : ETANCHEITE.
<b>488</b> <b>21/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS DES BATIMENTS COMMUNAUX. LOT N°5 : MENUISERIE / ALUMINIUM.
<b>489</b> <b>22/01</b>	<b>D.R.H. / FORMATION</b> FORMATION VAE MME CAROLE DI DOMENICO.
<b>490</b> <b>22/01</b>	<b>SERVICE POPULATION</b> CIMETIERES : ACTUALISATION DU PRIX DES CONCESSIONS ET DE REDEVANCES DE SEJOUR AU DEPOSITOIRE.
<b>491</b> <b>22/01</b>	<b>S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE</b> REQUETE DEPOSEE PAR M. CESAT COSSEDU DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE.
<b>492</b> <b>22/01</b>	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> SUPPRESSION D'UNE REGIE DE RECETTES : CLSH – « CENTRE AERE ».
<b>493</b> <b>22/01</b>	<b>SERVICE DES ASSEMBLEES</b> SUPPRESSION D'UNE REGIE DE RECETTES : FORUM DE L'EMPLOI – ENCAISSEMENT DU PRIX DES REPAS.
<b>494</b> <b>28/01</b>	<b>D.S.T. / MARCHES PUBLICS</b> ACHAT TAPIS FLEURIS D'HIVER

<b>495</b> <b>28/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION DES RETRAITES DU NOUVEAU MARIGNANE
<b>496</b> <b>28/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CITES DU CŒUR LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIGNANE
<b>497</b> <b>28/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN IMMEUBLE A L'ASSOCIATION CITES DU CŒUR LA SALLE DES JEUNES DU VIEUX MARIGNANE
<b>498</b> <b>28/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION DES CARNAVALIERS
<b>499</b> <b>28/01</b>	<b>SJRA / BATIMENTS COMMUNAUX</b> MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION C.M.S. AVIRON

Madame Geneviève MOY met aux voix le procès-verbal du conseil municipal du 19 décembre 2012. Celui-ci est adopté à l'unanimité (pour : 39). Madame Marie-José PEREZ fait une observation qui sera reprise dans le procès-verbal.

**Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.**

#### **LE CONSEIL,**

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39) , D'APPROUVER** la convention à intervenir avec ENFINITY PV 1, **DIT** que sa durée est de 21 (vingt et un) ans, **PRECISE** qu'elle confère des droits réels à l'occupant, **PRECISE** que cette mise à disposition fera l'objet d'autant d'actes authentiques de division en volumes que d'immeubles concernés , **PRECISE** que l'occupant finance intégralement les dépenses d'investissement et de fonctionnement et qu'il s'acquitte d'une redevance d'un montant forfaitaire calculée sur la base de la surface totale des panneaux photovoltaïques installés, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention et les actes authentiques subséquents.

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39) , D'APPROUVER** le projet de création du relais emploi et le plan de financement pour un coût de 1 136 849 € HT, dont 228 745 € HT à la charge de la Commune, et d'inscrire ce montant au budget communal, **DE SOLLICITER** l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER PACA à hauteur de 568 424 € (soit 50 % de l'assiette subventionnable HT), **DE S'ENGAGER** à prendre à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée est inférieure au montant sollicité, à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire, à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire et à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés, **PRECISE** que les délais prévisionnels de réalisation de l'opération sont les suivants : démarrage des travaux en 2013, achèvement des travaux en 2014, travaux terminés et payés dans la limite des délais imposés par le Programme et par la règle du dégagement automatique des crédits.

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39), DE RESILIER** la convention de groupement de commandes n°05/1180 du 17 août 2005 et **D'APPROUVER** la convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage et de remboursement des travaux conclue avec la Communauté Urbaine pour la requalification du Centre Ancien (phase travaux).

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39), DE DENOMMER** « Rue Jeannie LONGO », la voie prévue au Plan d'Occupation des Sols (N° U 67) qui débute à l'intersection des voies situées au 34 Chemin des Beugons et se termine à la future intersection de la voie prévue au Plan d'Occupation des Sols (N° U 180).

**DECIDE, à la majorité (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 8, M. GINI, Mme LANTERMO, M. GOMEZ, MME GARGANI, Mme AZAM, RFG ; Mme PEREZ, Mme MIRA, M. JOURNAUD, DD), DE CONCLURE** une nouvelle convention pour la reconduction des cours d'aviron pour l'année 2013, **DIT QUE** la dépense globale, représentant 100 séances à 106,71 € l'unité, est de 10 671 €.

**DECIDE à la majorité (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 8, M. GINI, Mme LANTERMO, M. GOMEZ, MME GARGANI, Mme AZAM, RFG ; Mme PEREZ, Mme MIRA, M. JOURNAUD, DD), DE CONCLURE** une nouvelle convention pour la reconduction des cours de voile pour l'année 2013, **DIT QUE** la dépense globale, représentant 156 séances à 160 € l'unité, est de 24.960,00 € .

**DECIDE à la majorité (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 8, M. GINI, Mme LANTERMO, M. GOMEZ, MME GARGANI, Mme AZAM, RFG; Mme PEREZ, Mme MIRA, M. JOURNAUD, DD), D'APPROUVER** le nouveau règlement intérieur du Centre d'Animation Sportif qui prend en compte les modifications apportées au fonctionnement de cette structure, à savoir suppression de l'inscription à la demi-journée, augmentation du temps d'accueil journalier à compter du 1<sup>er</sup> février 2013 et actualisation des tarifs d'inscription.

**DECIDE à l'unanimité (pour : 39), DE RENOUVELER** l'avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal pour la construction et la gestion des CES de Marignane, Saint-Victoret, Gignac-la-Nerthe, Ensues la Redonne, à condition que les compétences et le patrimoine du collège Jacques Prévert soient transférés au Département et que Le gymnase du collège Jacques Prévert, dont l'équipement est exclusivement réservé au collège, soit également transféré au Département.

**DECIDE, à la majorité (pour : 31 ; contre : 0 ; abstentions : 8, M. GINI, Mme LANTERMO, M. GOMEZ, MME GARGANI, Mme AZAM, RFG; Mme PEREZ, Mme MIRA, M. JOURNAUD, DD), DE CREER**, à compter du 1<sup>er</sup> février 2013, les emplois permanents suivants et **D'APPROUVER** le tableau des emplois permanents de la collectivité ainsi modifié.

FILIERE	CADRE D'EMPLOIS	GRADES	NOMBRE D'EMPLOI
CULTURELLE DANSE	Assistant Enseignement Artistique	Assistant d'enseignement Artistique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 TNC 11h
			1 TNC 16h

**Clôture de séance :**

**Le Maire,  
Eric LE DISSES.**